

PASSÉ NATIONAUX OU HISTOIRE EUROPÉENNE

DEUX APPROCHES HISTORIENNES DE L'HISTOIRE DU STALINISME

Alain Blum et Marta Craveri

La révélation de l'ampleur des crimes staliens dans l'espace public a été partiellement fondée sur la publication de « livres des victimes » de la répression stalinienne, longues listes de noms accompagnés de quelques informations. Ces listes sont pour la plupart intégrées dans des bases de données accessibles sur internet, en particulier sur le site de l'association Mémorial, pionnière dans la réalisation de tels travaux, dès la fin des années 1980. Cette base est nommée « Les victimes de la terreur politique en URSS ». Il s'agissait souvent de redonner une date et un lieu de décès à des centaines de milliers de personnes fusillées en particulier en 1937 et 1938 : « Immortaliser les victimes de la répression est une idée qui a uni Mémorial en 1988. Trois directions de travail ont alors été définies : l'établissement et la publication de noms de toutes les victimes, la découverte des lieux de sépulture des tués, la construction de mémoriaux »¹. Il s'agit ainsi d'établir de nouveaux monuments aux morts, sous forme d'ouvrages, de sites, avant que ne fussent bâties, parfois, des monuments aux morts sous des formes plus traditionnelles. Ces derniers sont encore bien discrets².

Il y a peu, un autre site a été ouvert par l'association « Mémoire historique » (Историческая память), rappelant par sa forme le site de l'association Mémorial. Il s'agit également d'une liste non pas « des victimes de la terreur politique en URSS », mais des « victimes de la terreur nationale ».

nationaliste dans les régions occidentales de l'URSS »³. Les attendus de cet autre monument aux morts sont aussi une dénonciation des silences qui dominaient l'histoire soviétique : « Durant de nombreuses années, l'histoire de l'activité des formations nationalistes sur le territoire des régions occidentales de l'Union soviétique était un thème de recherche interdit. L'existence d'actions anti-soviétiques clandestines, armées, massives dans les républiques baltes, en Ukraine occidentale et en Biélorussie occidentale ne correspondait pas au lit de Procuste de l'idéologie officielle, fondée sur l'unité des peuples soviétiques et le caractère progressiste du régime soviétique »⁴.

Une telle initiative ne serait donc qu'un élément de la révélation d'une histoire soviétique complexe, de sa violence et de sa brutalité. Les auteurs se revendiquent d'une rupture avec l'héritage soviétique du silence et du secret qui conduisait à occulter de nombreuses pages de l'histoire de l'URSS, mais aussi à la déformer. Ils se placent donc dans la perspective des autres mémoriaux révélateurs de l'histoire soviétique, mais aussi de ses très nombreuses victimes. Cependant la mise en perspective de ces mémoriaux rend perplexe. Il y a implicitement mise en équivalence de ces nouveaux monuments aux morts, le dernier constituant d'ailleurs une réponse à ceux qui sont aujourd'hui construits dans les villages ukrainiens, en particulier à l'Ouest, en l'honneur des victimes membres de l'Armée insurrectionnelle ukrainienne (UPA), ici héros de la nou-

1. <http://www.memo.ru/memory>

2. Le site <http://www.gulagmuseum.org> en présente un grand nombre.

3. <http://lists.historyfoundation.ru/>

4. Ibidem.

velle Ukraine, là acteurs de terreur. Ces derniers monuments sont souvent construits à côté de ceux qui célèbrent les soldats de l'Armée rouge, décédés au combat durant la Seconde Guerre mondiale, auxquels s'opposaient les premiers. Être qualifié de banderiste avant 1991, du nom de Bandera, homme politique ukrainien, fondateur de l'Armée insurrectionnelle ukrainienne (UPA), qui s'allia d'abord avec les nazis contre les Soviétiques, pour se retourner ensuite contre les premiers (et être arrêté, il fut assassiné) était lourd de sens, c'était être du côté des traîtres à la patrie soviétique et ukrainienne, collaborateur avec l'Allemagne nazie. Or, aujourd'hui, Bandera est devenu pour certains le symbole de la lutte pour l'indépendance de l'Ukraine. Ces monuments sont souvent construits à l'initiative des anciens de l'Armée insurrectionnelle ukrainienne, qui demandent à bénéficier du statut de « vétérans » (anciens combattants) au même titre que les anciens de l'Armée rouge⁵.

Il est vrai que, dès qu'on rentre dans le détail de ces sites mémoriaux, la différence saute tout de suite aux yeux. La base des « victimes de la terreur politique » contient 2,7 millions de noms, la base des « victimes de la terreur nationaliste » 15696 (incluant des blessés. Il y a 12055 tués). Dans le premier site, qui reproduit les divers actes répressifs concernant chaque victime, on découvre la nature terriblement administrative de la condamnation à mort : « Plebinskij, Tadeouch Iosifovitch, né en 1880, en Pologne, à Varsovie. Condamné : Commission du NKVD d'URSS et Procureur

d'URSS, N° 1137, 11 mai 1938, article 5 du code pénal de la Fédération de Russie.

Condamnation : Peine de mort. Fusillé le 27 juin 1938. Lieu d'enterrement : région de Toula ; camps de Tesnitskaia. Réhabilité le 8 juin 1989 ».

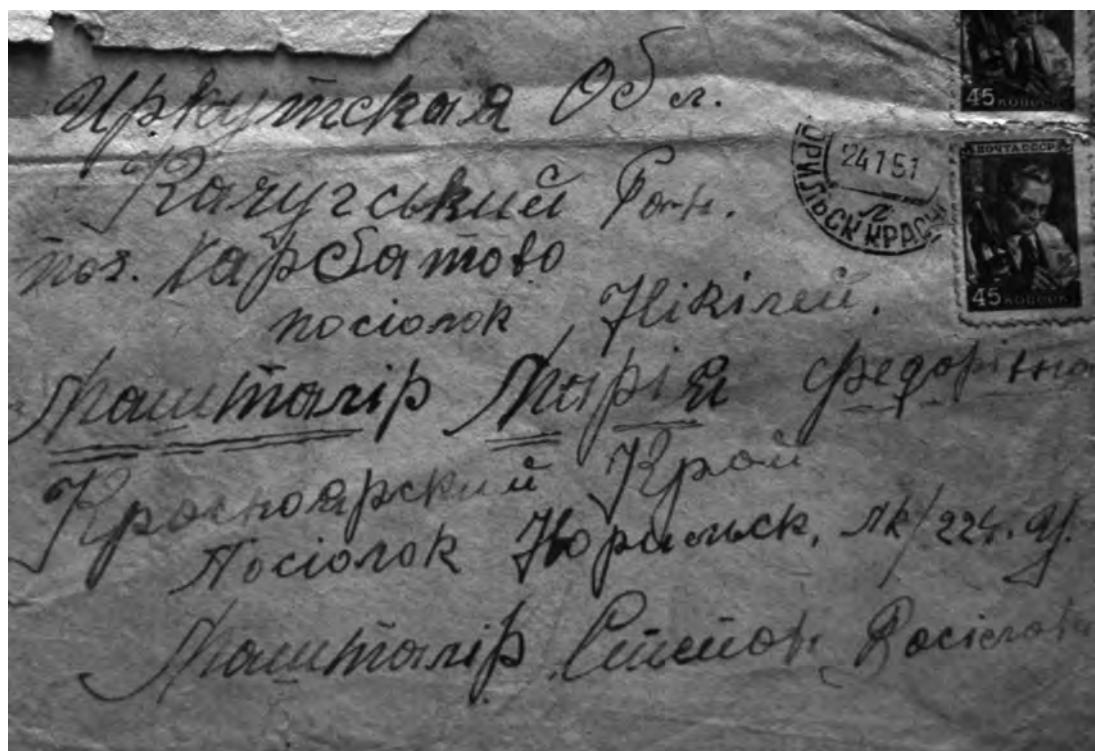
Dans le second site, l'image est toute différente, celle d'actions qui sont présentées comme du simple banditisme par les autorités soviétiques. Le site reprend ainsi les formulations des documents administratifs : « Le 9 décembre 1945, dans le village de Ladino, région de Veprovskia, des bandits inconnus ont tué le citoyen Jidkovitcha et sa femme. Dans le village de Medyna, ils ont tué la citoyenne Zosia Avgustene. Nous avons pris des mesures pour capturer les meurtriers ». Un meurtre de guérilla, que rien ne distingue a priori d'un meurtre crapuleux, d'autant que le vocabulaire soviétique qui qualifie ces combattants nationalistes tend en permanence à les ramener à de simples « bandits », terme qui, en russe, met il est vrai plus l'accent sur l'idée de bandes organisées.

Deux événements de nature très différente, mais qui, par une volonté presque explicite des auteurs de la seconde, sont mis sur le même plan d'une réécriture de l'histoire traitant d'un passé en effet très longtemps occulté. En construisant ces monuments, fussent-ils virtuels, on suggère des formes d'équivalence entre des violences historiquement contemporaines et ayant touché des territoires partiellement identiques.

Nous mettons ainsi en perspective ces deux formes de mémoriaux pour illustrer partiellement la complexité des démarches historiennes portant sur l'Europe du XX^e siècle, aujourd'hui.

Cette complexité est en particulier la conséquence directe des bouleversements politiques des vingt dernières années. Il n'est pas rare que de tels bouleversements modifient les perspectives historiographiques. Ceci est d'autant plus

5. Anna Colin Lebedev, « The Ukrainian Union of Afghanistan War Veterans: Composing with the Memory of an Illegitimate Soviet War in Contemporary Ukraine ». Communication présentée au *6th annual research seminar on contemporary Ukraine*, Université d' Ottawa, octobre 2010.



Enveloppe d'une lettre conservée par une ancienne déportée, envoyée par une femme, de son lieu de déportation en Sibérie, près du lac Baïkal, à son mari, emprisonné dans un camp du Goulag dans le grand-nord sibérien.

vrai quand ce bouleversement n'a pas pour simple conséquence un changement de régime, mais une recomposition des espaces nationaux, accompagnée, en particulier, de la renaissance voire la naissance de nouveaux États. À ce titre, contribuer à écrire aujourd'hui l'histoire de l'URSS et de l'Europe centrale et orientale au XX^e siècle est soumis à un entremèlement d'enjeux et de tensions qui rendent cette tâche particulièrement intéressante, tant elles provoquent des interrogations sur les cadres imposés dans lesquels tout historien circule, cadres nationaux, politiques, archivistiques, héritages des écritures précédentes de l'histoire, etc.

Aujourd'hui, nous sommes bien, en effet, face à une réécriture de l'histoire de l'Europe.

Elle ne tient pas à une chronologie bouleversée ni à des événements essentiels pour cette écriture brusquement révélés (même si, dans le cas de l'espace soviétique, certains moments essentiels sont, si ce n'est découverts, en tout cas considérablement réévalués : la famine de 1933 en est un exemple, la Grande terreur de 1937-38 un autre). Elle tient bien plus à une réévaluation profonde de l'entremèlement des systèmes politiques, de l'insertion des acteurs sociaux dans des mondes aux frontières mouvantes et éclatées, frontières territoriales bien entendu, mais aussi frontières politiques, sociales, frontières morales entre ce qu'on pourrait nommer « bien et mal historique », c'est-à-dire ce que l'histoire a usage de considérer comme bien et comme mal.

L'histoire européenne, loin de s'unifier avec l'élargissement de l'Union européenne, a eu tendance à se fragmenter en une multitude d'histoires nationales qui prennent leurs sources non seulement dans une histoire ancienne, qui cherche à retrouver une indépendance et une puissance passée, mais aussi dans l'histoire du XX^e siècle et les cortèges de violences subies par une partie des populations résidant sur les territoires nationaux actuels, mais aussi menées par une autre partie (voire, parfois la même).

Ainsi en est-il de l'histoire des déplacements forcés qui marquent tout le XX^e siècle européen. Ils fondent en Europe centrale et orientale des histoires nationales, dont témoignent les divers mémoriaux ou musées, histoires nationales très sélectives et qui n'insèrent guère ces processus dans l'ensemble de l'histoire européenne et de l'histoire de l'URSS en particulier, ni dans l'histoire des violences généralisées qui marquent le vingtième siècle. Le déporté devient ainsi, avec le prisonnier politique, emblématique de la violence subie par ces populations et constitue alors l'une des figures de victimes de l'histoire de nombreux pays d'Europe centrale et orientale. Alors que la Shoah est perçue, au milieu des années 1960, comme une violence collective qui appartient à l'histoire de l'humanité, violence qui est perçue comme un tout, même si les historiens en analysent aujourd'hui toutes les composantes, les déportations menées par l'URSS stalinienne sont fragmentées en autant d'histoires que de pays ou de populations qui ont subi ces violences et elles ne font guère partie, même, de l'histoire européenne.

Cette tendance est renforcée, tout en prenant une forme particulière, par la place, essentielle, de l'individu et du témoin, dans la réécriture en cours de l'histoire de ces territoires et de ces populations. Cette place modifie considérablement la perspective, l'évaluation que l'on peut

faire, l'histoire même. Elle permet à n'en pas douter une jonction particulièrement féconde entre histoire sociale et politique, histoire de la pratique politique et histoire des comportements sociaux. Elle n'en crée pas moins un regard particulièrement polarisé, entre ceux qui sont les acteurs et ceux qui subissent, quels que soient les engagements personnels.

Les sciences sociales en général, l'histoire en particulier, sont ainsi très largement confrontées au récit de ceux qui l'ont vécue. Mais, à la différence de « l'ère du témoin » qui privilégiait le témoignage portant sur un moment très particulier de violence, le récit des témoins du monde soviétique et de son espace d'influence est celui du vécu d'une longue période, plus que d'un événement. La différence est d'autant plus grande, que cette « ère du témoin » a porté sur les rescapés de la Shoah, extermination des juifs dont la nature ne prête à aucune discussion, ou doute. La situation est tout autre dans le cas que nous observons, où la place du « mal » et du « bien » est profondément reformulée justement à travers le discours du témoin. Bien entendu les récits de procès, d'arrestations et de camps, sont très largement présents. Mais les récits de toute une période sont aussi là, pour mieux montrer le bouleversement des vies qui ont traversé cette histoire, bouleversement qui n'est pas rattaché au seul moment de la violence, mais à l'histoire du XX^e siècle.

Des sources qui orientent le regard

Cette réécriture très particulière, individualiste, ressort de plusieurs aspects.

L'importance du témoignage dans l'écriture de l'histoire oriente l'analyse de l'historien vers le regard de celui qui vit l'événement et du coup ne le contextualise qu'à travers ce qui est perceptible ou remémoré par la personne, bien plus étroit que l'histoire politique générale. Il est vrai que les

sources issues de ces systèmes politiques, et surtout du système soviétique, que ce soit en URSS même, ou en Europe centrale et orientale après la Seconde Guerre mondiale, poussent à une telle écriture et une telle vision de l'histoire. L'accumulation de dossiers portant sur des individus, la nécessaire « humanisation » des chiffres terrifiants des victimes, suscitent chez l'historien le désir de développer une approche qui privilégie la personne. Le journal intime est confronté au rapport d'indicateur qui donne à voir des tranches de vie écrites dans une langue administrative codifiée. Le dossier policier rassemble ces tranches de vie en leur donnant une cohérence que les organes répressifs cherchent à orienter vers un cadre criminel, si l'occasion s'en présente. Les longues lettres envoyées aux organes judiciaires, à la procureure, dans lesquels les condamnés clament leur innocence constituent une autre source d'histoires de vie. Le récit contemporain enfin, complète cette multitude de sources, qui conduisent à mettre au cœur de l'enquête historienne les biographies.

Nous évoquons ici deux projets, deux démarches, qui ont tendu à chercher à atténuer les tensions évoquées précédemment, les contradictions que révèle l'écriture de récits nationaux, les problèmes qui peuvent surgir lorsque l'histoire se fait à partir de récits mémoiriels. Le premier projet que nous avons coordonné s'intitule *Archives sonores – mémoires européennes du Goulag*, écriture d'une histoire des déportations d'Europe centrale et orientale vers l'URSS, entre 1939 et 1953. Le second, intitulé *Musée virtuel du Goulag* a été conduit par l'association Memorial de Saint-Pétersbourg et a consisté à construire un musée virtuel comme



Les lettres de déportation - Lettres reçues dans le village de déportation sibérien, du village natal et du camp où est emprisonné le mari dans le grand-nord sibérien, conservées jusqu'à aujourd'hui dans une toile.

somme des nombreux musées locaux présents dans de nombreuses localités sur le territoire russe actuel, ainsi que dans les États d'Europe centrale et orientale.

Musée virtuel – mémoires européennes du goulag

L'expérience que nous avons menée, dans le cadre d'une recherche intitulée *Archives sonores – mémoires européennes du Goulag*, avait, entre autres objectifs de combiner histoires singulières et expériences collectives. Un autre objectif était

d'éviter d'insérer ces expériences particulières exclusivement dans les nouveaux récits historiques nationaux, qui fondent la légitimité des états d'Europe centrale et orientale, en essayant de parvenir à une réflexion plus générale.

Au cœur de notre démarche, le recueil d'entretiens avec d'anciens déportés en URSS à partir des territoires situés à l'Ouest de la frontière soviétique de 1939 (juste avant le pacte Molotov-Ribbentrop) et enfermés dans les camps dépendant du Goulag, administration centrale des camps, soit assignés à résidence dans les villages sibériens, du Grand Nord ou encore en Asie centrale, sans pour autant être soumis au régime des camps.

Nous avons cherché à obtenir des récits de vie entière et non pas seulement du moment même de l'arrestation et de la déportation, car il nous importait de saisir chaque témoin dans sa singularité, alors que les moments mêmes de violence sont souvent des moments qui effacent cette singularité. Nous souhaitions aussi mieux comprendre la place d'une telle violence dans les parcours de vie d'une personne qui l'a subie, d'autant que la majorité des témoignages que nous avons recueillis provenaient de témoins qui étaient enfants lors de leur arrestation et de leur déportation.

Cet accent mis sur le témoignage oral, que nous avons souhaité présent jusqu'au bout de ce travail, puisque l'élaboration d'un site, museum.gulagmemories.eu était en particulier destinée à laisser à la voix sa place entière, ne signifie pas que le document d'archive soit absent, bien entendu. Il prend cependant une place particulière, celle de l'écriture bureaucratique de l'acte de déportation, ou encore de l'écriture gestionnaire de l'usage économique du déporté. Ces archives regroupent les personnes par le simple fait de subir cette violence. Mais le regroupement

est éphémère, tient le plus souvent à quelques moments particuliers, qui ne dominent pas la vie du déporté une fois son implantation dans un village, une entreprise collective forestière, une industrie, réalisée.

Le projet fut développé par une équipe internationale, indispensable pour rompre avec des histoires écartelées entre divers pays, et permettant un accès direct aux témoins. 13 chercheurs, maîtrisant 8 langues différentes des pays d'Europe centrale et orientale, ont réalisé 170 entretiens dans 17 pays (Estonie, Lituanie, Lettonie, Hongrie, Roumanie, Bulgarie, Pologne, Tchéquie, Slovaquie, Allemagne, France, Grande-Bretagne, Italie, Belarus, Ukraine, Russie - Sibérie et Grand Nord, Kazakhstan) auprès de personnes ayant été déportées entre 1939 et 1953 des territoires situés à l'ouest de la frontière de l'URSS de 1939. La Russie et le Kazakhstan y figurent, car nous sommes allés aussi à la recherche de ceux qui étaient restés là où ils furent déportés. La France, la Grande-Bretagne et l'Italie figurent aussi, car nous avons recueilli des entretiens auprès de certains qui, après la Seconde Guerre mondiale, décidèrent de ne pas rentrer ou ne purent rentrer là où ils vivaient avant la guerre. Ce sont essentiellement des Juifs qui avaient perdu toute leur famille, exterminées par les nazis, et qui, pour certains, subirent de plein fouet un antisémitisme d'après-guerre, en particulier en Pologne.

Trajectoires juives

Un des objectifs de notre recherche et de notre collecte était de nous interroger sur l'existence d'une expérience européenne de la déportation, qui ne soit pas simplement la somme d'histoires nationales. Les récits des témoins d'origine juive, qui vivent actuellement dans de nombreux pays d'Europe, ont été une source particulièrement riche et importante, car l'étude de l'histoire de la

déportation des Baltes et Polonais d'origine juive offre la possibilité d'effectuer une analyse transnationale de la déportation en URSS.

Les Polonais et Baltes d'origine juive furent arrêtés ou déportés en URSS entre 1940 et 1941 à la suite de la signature du pacte Ribbentrop et Molotov, et connurent des conditions de retour complètement différentes.

Les Polonais d'origine juive furent déportés principalement lors de deux opérations en avril et juin 1940. En avril, les déportations concernèrent surtout les représentants de l'État polonais défait et les membres des classes possédantes, tandis qu'en juin 1940, la catégorie visée était celle des réfugiés, pour laquelle les Soviétiques créèrent le terme de « déplacés spéciaux réfugiés » (*specperecelenty-beżency*).

Les personnes rentrant dans cette catégorie étaient ceux qui avaient fui la Pologne occidentale, occupée par les Allemands, mais qui, ensuite, avaient refusé de prendre la citoyenneté soviétique et avaient fait demande auprès de la Commission soviéto-allemande de Transferts de retourner chez eux, en Pologne occidentale.

La dernière déportation, en juin 1941, ne concernait plus seulement les territoires orientaux de la Pologne, mais aussi les trois pays baltes et la Moldavie et avait pour but de « nettoyer » ces territoires des éléments antisoviétiques, criminels et « socialement dangereux ».

Par ce décret, les juifs qui avaient du patrimoine, ou qui avaient milité dans un parti, un mouvement, une organisation culturelle ou politique, furent arrêtés et condamnés aux travaux forcés dans les camps du Goulag, tandis que leurs familles furent déportées en Sibérie. Ils ne furent donc pas déportés, car ils étaient juifs, mais parce qu'ils relevaient d'un statut social ou d'une fonction qui les rendaient douteux auprès des autorités soviétiques.

L'invasion allemande de l'URSS modifia l'attitude des Soviétiques face au gouvernement polonais en exil à Londres et ouvrit une brève période de coopération bilatérale qui se traduisit par la possibilité pour les Polonais de prendre en charge leurs ressortissants sur le territoire de l'URSS et d'organiser leur rapatriement.

Le 12 août 1941, un *décret* du Présidium du Soviet suprême de l'URSS ordonnait la libération de tous « les citoyens polonais se trouvant actuellement sur le territoire soviétique soit en qualité de prisonniers de guerre, soit sur d'autres fondements. » Les amnistis recevaient une attestation leur permettant de circuler librement sur le sol soviétique et la grande majorité d'entre eux se dirigea vers l'Asie centrale pour rejoindre l'armée Anders⁶ ou bien parce que le sud était la seule voie de sortie possible. Via l'Iran, nombreux sont ceux qui espéraient ainsi rejoindre la Palestine.

Sur les 199 865 personnes transférées dans le cadre du départ de l'armée Anders, 3 % étaient constitués des membres de la minorité juive. La majorité des amnistis d'origine juive ne réussirent pas à se faire recruter dans cette armée ou n'essayèrent même pas de se faire sélectionner et restèrent vivre en Asie centrale jusqu'aux accords de 1945. C'est grâce à ces accords entre le gouvernement provisoire d'union nationale de la République de Pologne et l'URSS, pour l'évacuation des individus de nationalité ethnique polonoise et juive déportés en 1940-1941, que commencèrent effectivement les retours des « déplacés spéciaux réfugiés ».

6. D'abord cantonnée dans différents camps en Asie Centrale, surtout au Kazakhstan et en Ouzbékistan, l'armée polonaise du général Anders réussit pendant l'été 1942 à quitter l'Union soviétique via l'Iran, d'où elle put rejoindre le front occidental et combattre à côté des Anglo-américains.

Les personnes originaires de la partie orientale de la Pologne, désormais annexée par les Soviétiques, ainsi que les Polonais d'origine juive vivant à Wilno, avant qu'elle devienne lituanienne en 1939, ne furent pas autorisés à retourner dans leurs territoires d'origine ; seuls furent autorisés ceux qui étaient originaires de la partie centrale et occidentale, qui venait d'être libérée de l'occupant nazi.

Si, dans un premier temps, ces personnes rentrèrent en Pologne, une grande partie d'entre elles quitta le pays à la suite du pogrom de Kielce du 4 juillet 1946⁷ : 250 000 juifs quittèrent la Pologne entre 1946 et 1948 pour les camps de « DP » (Displaced persons) en Allemagne, en Autriche et en Italie⁸, afin de rejoindre la Palestine. D'autres quittent la Pologne en 1968 lors de la campagne antisémite. Les Baltes, de toute origine, déportés en 1940-1941, ne firent l'objet d'aucun accord de rapatriement et durent attendre la mort de Staline et les amnisties qui suivirent, à partir de la deuxième moitié des années 50 et jusqu'au début des années soixante, pour pouvoir retourner chez eux.

Ces différentes conditions de retour donnent lieu à une différence non seulement dans les parcours individuels, mais aussi dans les modalités de mémorisation de cette expérience.

Les juifs polonais purent ainsi choisir entre rester en Pologne (malgré la situation instable, parfois hostile voir dangereuse du pays dans l'immédiat après guerre) ou bien rejoindre les camps

7. J. T. Gross, *Fear: anti-semitism in Poland after Auschwitz : an essay in historical interpretation*, Random House, New York, 2006, p. 81-117.

8. Cf. Y. Litvak, *Polish-Jewish Refugees Repatriated from the Soviet Union at the End of the Second World War and Afterwards* in N. Davies e A. Polonsky (eds.), *Jews in Eastern Poland and the USSR*, New York, 1991, p. 230-238.

pour personnes déplacées d'où ils émigrèrent en Palestine, aux États-Unis ou dans les différents pays d'Europe. Ils purent ainsi s'installer dans les différentes capitales européennes ou en Palestine, ils purent choisir le cursus de leurs études et décider de vivre ou non dans la tradition juive⁹.

Les juifs baltes restèrent coincés en Sibérie pendant presque 15 ans, la majorité des enfants y accomplirent leurs études, ils purent difficilement choisir leur cursus universitaire à cause de leur statut d'ex-déportés. Certains réussirent à garder quelque tradition juive avec d'immenses difficultés, mais la plupart subirent une lente déjudaïsation et adoptèrent progressivement un mode de vie soviétique¹⁰.

Si pour les deux populations, polonaise et balte, le contexte politique dans lequel ils se trouvèrent joua un rôle majeur dans la transmission de leur expérience de la déportation en URSS, les Polonais se trouvèrent confrontés à des situations très différentes selon les pays où ils choisirent (plus ou moins volontairement) d'habiter et selon les évolutions politiques et mémoriales de ces derniers, tandis que les Baltes n'eurent aucun choix sinon celui du silence (en déportation et

9. Témoignages de Micheline Herch (museum.gulagmemories.eu/fr/salle/micheline-herc), Joseph Kirszenberg, Sanlim Rosemberg, Teodor Shanin (museum.gulagmemories.eu/fr/salle/teodor-shanin), Henry Welch (museum.gulagmemories.eu/fr/salle/henry-welch). *Archives sonores de l'Europe du Goulag*, CERC, Paris, 2008-2011.

10. Témoignages de Mikhaïl Apt, Anna Barkauskiene, Diāna Kratiša (<http://museum.gulagmemories.eu/fr/salle/diana-kratisa>), David Jozefovich, Abram Lěšč (<http://museum.gulagmemories.eu/fr/salle/abram-lesc>), Rafails Rozentāl (<http://museum.gulagmemories.eu/fr/salle/rafails-rozentals>), Jakobs Shats (<http://museum.gulagmemories.eu/fr/salle/jacow-shats>), Iser Šliomovičius (<http://museum.gulagmemories.eu/fr/salle/iser-sliomovicius>), *Ibid*.

lors du retour), portant ainsi le double stigmate : celui d'ex-déporté et celui de juif. C'est seulement à partir de la moitié des années 1970 que certains de ces derniers purent quitter l'URSS et émigrer aux États-Unis, au Canada et en Israël, d'autres durent attendre 1991.

Le musée virtuel, *Archives sonores – mémoires européennes du goulag*, offre, dans sa conception même, à voir la diversité de ces trajet-toires. Il place d'abord chaque témoin dans l'espace géographique, retracant son parcours géographique. Il présente un ensemble de « salles » consacrées aux personnes ayant vécu ces expériences, autant de cas divers ; il offre enfin, à travers des salles thématiques, à comprendre aussi les communautés d'expériences croisées avec la singularité des parcours.

Le musée virtuel du Goulag

Évoquons un second projet qui, nous semble-t-il, a partiellement la même ambition que les *Archives sonores – mémoires européennes du Goulag*, même si elle n'est pas ainsi affirmée, et dont l'originalité offre une autre manière de faire l'histoire du stalinisme en l'articulant avec une histoire vraiment européenne. Il s'agit du projet "Musée virtuel du Goulag" développé par le centre d'information scientifique de l'association Mémorial, de Saint-Pétersbourg, dont Irina Flige est la directrice. Ce musée virtuel se veut exposer, de façon neutre, c'est-à-dire qui tienne compte de la multiplicité des récits muséographiques, ce que conservent et présentent les multiples musées du goulag, dispersés sur le territoire de l'ancienne URSS, mais aussi sur les territoires des États qui subirent la domination stalinienne. La diversité des expériences, la multiplicité des pratiques répressives, la multiplicité des interprétations sont ici présentées sans commentaire, offrant à celui qui circule dans ce musée virtuel, la possi-

bilité de construire lui-même un regard complexe et d'intégrer les approches diverses voire contradictoires.

Les auteurs de ce musée soulignent l'absence, dans la Russie contemporaine, d'un musée national du Goulag, en notant que « La mémoire de la terreur communiste ne s'est pas constituée en un tout homogène et uniforme de la mémoire nationale; c'est toujours un ensemble de souvenirs fragmentaires d'événements locaux, non reliés par une entité conceptuelle commune. C'est justement une telle situation de la mémoire que démontrent les collections des musées et les projets d'exposition. »¹¹ Le musée virtuel du Goulag veut donc rassembler un ensemble d'initiatives individuelles ou collectives qui ont conduit à la création de musées locaux.

Derrière ce souhait, réside le souci, essentiel, de ne pas affirmer une et une seule histoire du Goulag. Lors d'une conférence tenue en décembre 2011, Nikita Ohotin, de l'association Mémorial de Moscou, affirmait ainsi qu'il était hostile à l'ouverture d'un musée officiel du Goulag, qui rassemblerait en un seul lieu l'histoire, ainsi unifiée, de la répression stalinienne. Il soulignait ainsi que le Goulag se caractérisait par l'immensité du territoire qu'il couvrait, la multiplicité des conditions de vie, des populations qui y étaient enfermées. Il craignait qu'une mémorialisation centralisée, officialisée, ne conduise à détruire l'essence même de ce qu'était le Goulag, tentaculaire, omniprésent, multiple, mais aussi dispersé, parfois invisible, masqué.

Le musée virtuel du Goulag peut apparaître comme une réponse, particulièrement intéressante, à ce souhait ; la multiplicité des lieux, mais aussi des représentations, des interprétations,

11. <http://gulagmuseum.org/showObject.do?object=3315723&language=1>

est ainsi préservée. La mise en parallèle des objets autour de thématiques combine diversité et unicité, complexité et simplicité. Sans doute les conflits d'histoire ou de mémoire n'apparaissent-ils pas aussi polarisés qu'ils le sont parfois. Montrer la polarisation n'est pas l'objet de ce musée, car il témoigne au contraire de certains continuums, d'une polarisation qui n'en n'est pas une vraiment.

Il s'agit là d'une autre manière de faire l'histoire du Goulag que celle que nous avons choisie. Autre manière, mais l'objectif semble proche,

celui de laisser place à la singularité sans pour autant nier la communauté d'expérience. Celle d'admettre des histoires contradictoires, des histoires qui couvrent d'immenses territoires, qui ne se réduisent pas à des histoires nationales.

Nous avons de notre côté privilégié la parole de ceux qui ont vécu les déportations, en les situant dans un territoire géographique large, mais déterminé, et du coup en excluant nombre de ceux qui ont subi ces déplacements, mais qui résidaient dans l'URSS d'avant 1939.